



Berce du Caucase

Heracleum mantegazzianum

Les dangers d'une grande berce invasive



Description de la Berce du Caucase

- **Plante herbacée pluriannuelle**
- **Taille : de 1 à 5 mètres**
Feuilles pétiolées divisées en 1 à 3 folioles, profondément découpées et pointues, pouvant atteindre 1m de long et 50 cm de large.
- **Fleurs blanches** formant des ombelles de 50 cm de diamètre avec plus de 50 rayons. **Apparition entre juin et août** (après plusieurs années passées au stade végétatif).
- Tige robuste, creuse (diamètre de 4 à 10 cm), cannelée, avec **des tâches de couleur pourpre, recouverte de poils blancs rudes**.
- Un plant vit plusieurs années et les graines dans le sol **au moins 7 ans**.



La Berce du Caucase : enjeux



Biodiversité

Envahit rapidement les sols :
peuplement monospécifique

Entraîne la disparition d'espèces
locales

Contribue à l'érosion des berges,
par élimination des autres
espèces végétales



Economie locale

Coût de gestion pour la collectivité
Par sa présence, l'espèce peut nuire
à la notoriété d'un lieu

A surveiller en zones délaissées,
ombre et humidité :
friches, terrains vagues, fossés
de bords de route ou de chemin,
berges de cours d'eau...



Santé humaine

Sève phototoxique

indolore au contact mais réagissant aux UV
= Brûlures jusqu'au troisième degré !



© FREDON Pays de Loire

La Berce du Caucase : règlementation

Espèce Exotique Envahissante

Règlementation européenne

- Règlement UE n°1143/2014 du 22/10/2014
- Règlement d'exécution UE 2016/1141 du 13/07/2016 (*puis M&J listes EEE*)

⇒ **Interdiction** de détention, transport,
utilisation, commercialisation,
introduction, libération ...

Règlementation française

Code de l'Environnement : Art L411-4 à L411-8 ; L415-3
Arrêtés du 14 février 2018 (+ M&J du 10/03/2020)

⇒ **Actions de prévention et de gestion
préconisées**

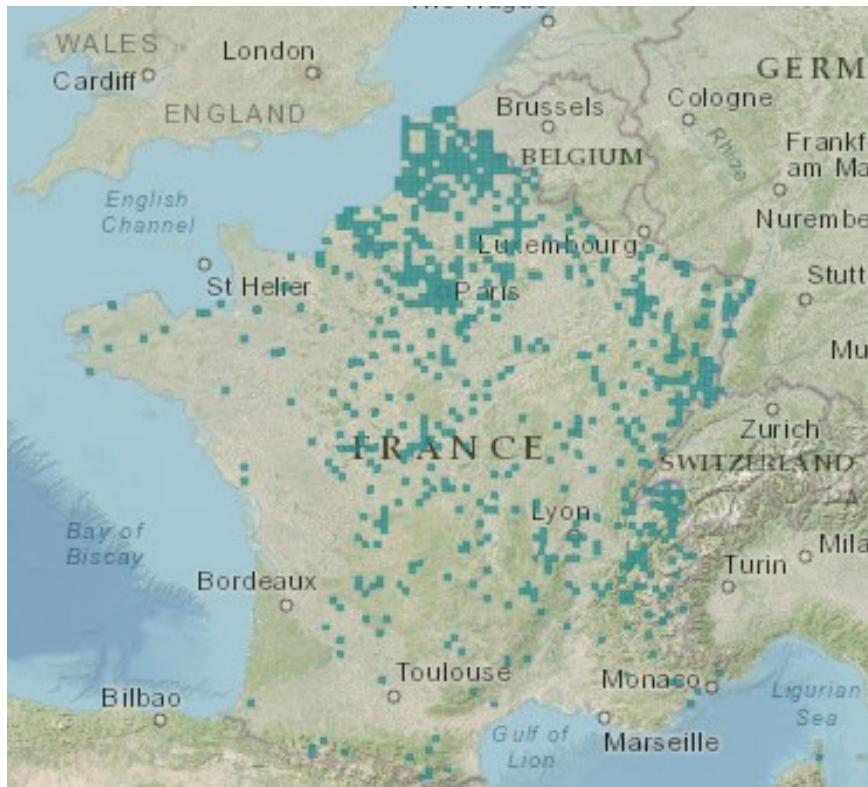
Localement, certains préfets ont pris des arrêtés départementaux pour lutter contre l'espèce
(ex : Bretagne)

Pas d'arrêté en Auvergne Rhône Alpes

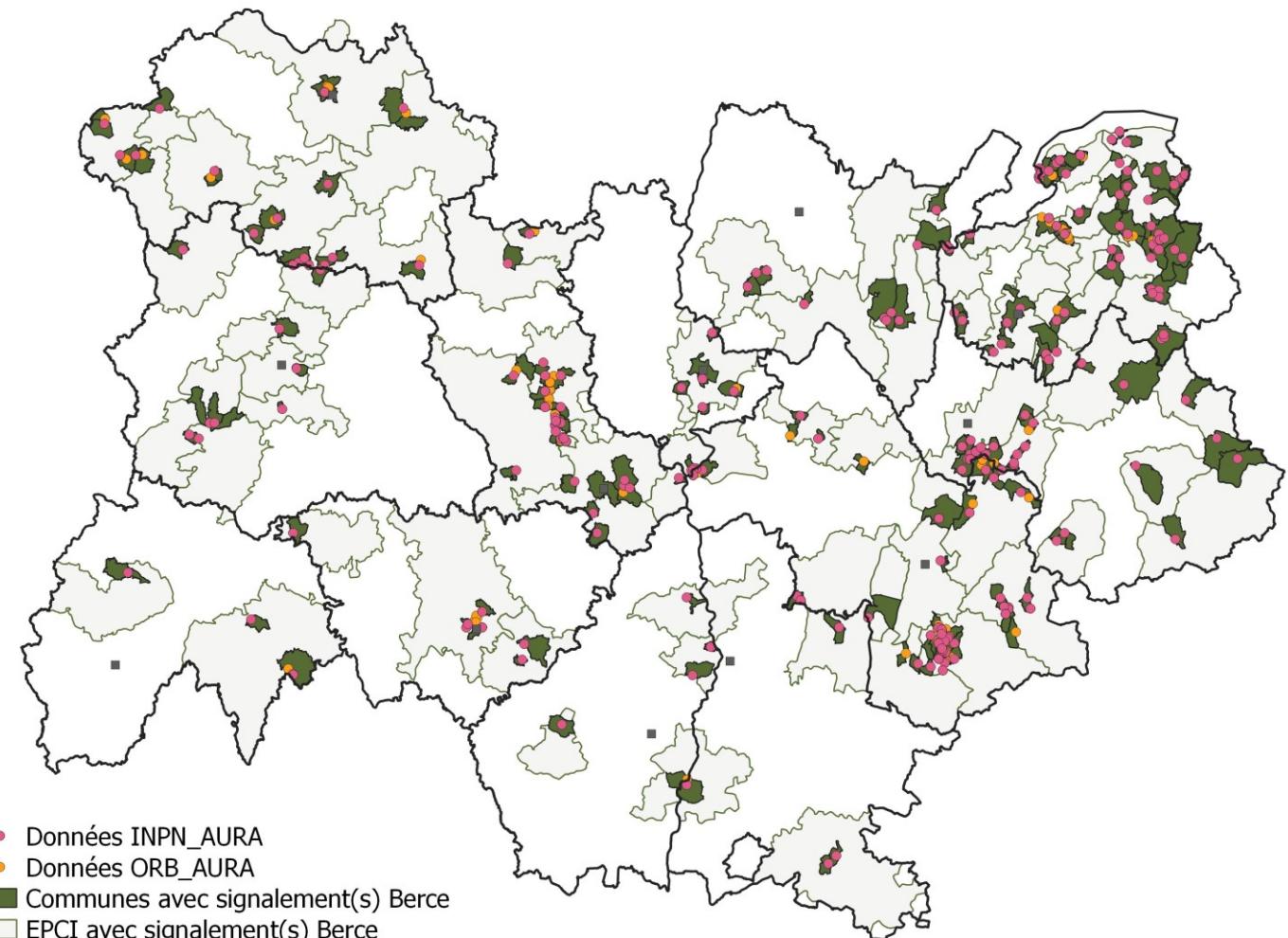
Répartition géographique de la Berce du Caucase

Lieux de vie

Prairies, friches, sablières, décharges, lisières forestières, Berges de rivières, zones urbaines, jardins, parcs...



Source 2024 : https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/101286



Berce du Caucase : cycle de développement



Au printemps,
température, lumière
et humidité favorables
1^{ère} année

LEVEE

Eté
Mi juin- mi juillet
ombelle principale
À partir de la 2^{ème} année

FLORAISON

monocarpique

Graines survivent
au moins 7 ans

Risque sanitaire
pendant tout le cycle végétal

GRENaison
barochore (un peu anémochoore)



Automne
les fleurs femelles fécondées
donnent des semences
(akènes) qui se ressèment.

Dizaines de milliers !!!
Dissémination : attention terres contaminées, ruissellement eaux...



Eté
Juin - septembre
ombelles satellites



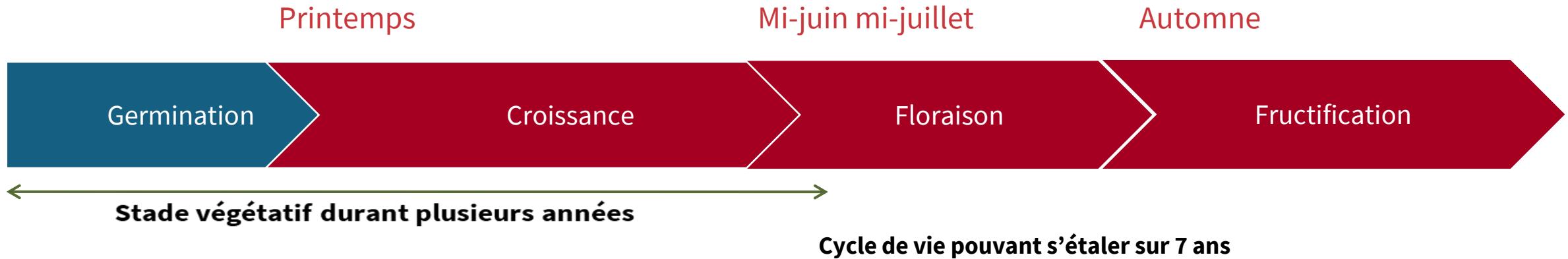
POLLINISATION
Entomogame



La Berce du Caucase : gestion

Identifier les zones sensibles, rappeler les consignes de précaution

Risque sanitaire
Pendant tout le cycle végétal



Lutte préventive

Interdiction
d'implantation de la plante d'ornement,
ne pas transporter (risque contamination),

DETECTION INFORMATION FORMATION
SIGNALLEMENT



Arrachage manuel des jeunes
plants au printemps
Pâture extensif des zones
envahies (ovin ou bovin)



Lutte curative

Pour les plants plus développés :
sectionner le système racinaire
couper les hampes florales

Maintenir la surveillance pour prévenir
d'éventuelles repousses
Mettre en place un couvert végétal
compétitif



Gestion des déchets

La Berce du Caucase : gestion

Détruire la plante + épuiser le stock de graines

Gestion curative à court terme :

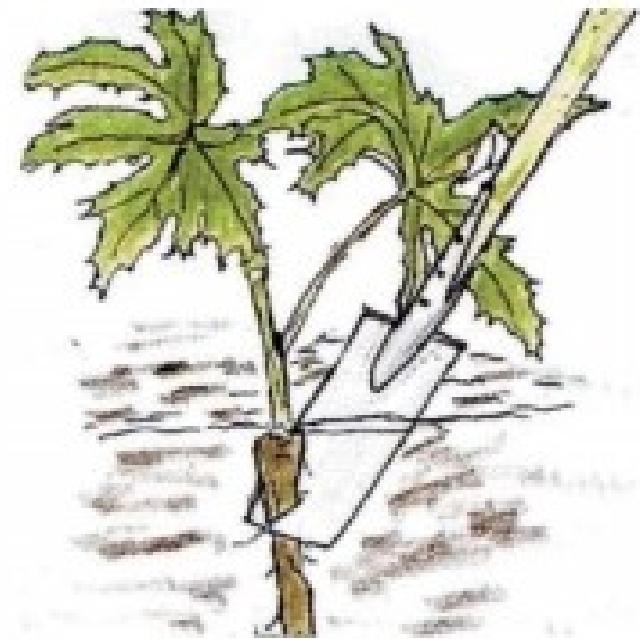
- Arrachage manuel des jeunes plants (avec EPI).
- Coupe 20 cm sous le collet.
- Labourage profond (si gros foyer sur parcelle agri).
- Extraction mécanique des racines.

Gestion curative à 2 - 5 ans :

- Pâturage (printemps).
- Coupe des hampes florales (limite le renouvellement de la banque de graines).



<https://www.youtube.com/watch?v=>



La plante doit être sectionnée sous le collet racinaire, à 15-20 cm de la surface du sol

<http://biodiversite.wallonie.be>



Equipements de protection individuelle recommandés :

- Visière écran plexiglas
- Combinaison intégrale normée protection chimique
- Gants normés protection chimique
- Bottes

Communication / les sites importants

Tela botanica / Mission flore

Signaler la plante

<https://www.tela-botanica.org/mission/berceducaucase/>



Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine

<https://plantes-risque.info/plantes/berce-du-caucase/>



ARS-AURA

Sensibilisation et explication des dangers de la plante

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/la-berce-du-caucase-0>

La Berce du Caucase

13 juin 2023

f in tw ex



La Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*), originaire de l'ouest Caucase, a été introduite en France et en Europe à des fins ornementales. Plante envahissante et toxique, sa prolifération pose aujourd'hui des problèmes environnementaux et de santé publique. Sa sève contient une substance qui provoque des irritations et des brûlures sur la peau, après contact.

Qu'est-ce que la berce du Caucase ?



Comment la reconnaître ?



Conseils de prévention



Que faire en cas de contact avec la sève de la Berce du Caucase ?



Tout public Podcast

<https://linktr.ee/fredonfrance>

https://twitter.com/podcast_FREDON

<https://fredon.fr/publications/podcast-fredonnons-la-nature>

Communication / la base de l'information

Flyer de reconnaissance

QUELS DANGERS ?

La Berce du Caucase représente un risque sanitaire majeur. Sa sève contient des furanocoumarins, des substances **phototoxiques** qui, sous l'effet de la lumière, peuvent provoquer de graves brûlures cutanées, allant jusqu'au 3^e degré.

En cas de contact avec la peau ou les muqueuses, l'exposition au soleil déclenche des inflammations douloureuses, pouvant laisser des cicatrices et une sensibilité persistante pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

COMMENT S'EN PROTÉGER ?

- Peau exposée à la sève : tamponnez avec un papier absorbant sans frotter, puis lavez à l'eau et au savon.
- Protégez la zone du soleil pendant au moins une semaine (vêtements couvrants, crème solaire haute protection).
- Si des cloques apparaissent, appliquez une crème pour brûlures.
- En cas de contact avec les yeux, rincez abondamment, portez des lunettes de soleil et consultez un médecin.
- Consultez rapidement un médecin en cas de brûlure importante si un enfant est touché.

Les symptômes apparaissent après quelques heures et peuvent réapparaître pendant plusieurs années.

VOUS VOULEZ DEVENIR INCOLLABLE SUR LA BERCE DU CAUCASE ?

Écoutez notre podcast sur le sujet !

FREDON DANS LA NATURE
berce du Caucase : comment, ça pousse ?

CONTACTEZ NOTRE ÉQUIPE D'EXPERTS
nous sommes à votre écoute

Que vous soyez particulier, professionnel ou une collectivité territoriale, vous pouvez faire appel à nos spécialistes.

NOTRE PRÉSENCE EN RÉGION

BERCE DU CAUCASE

FREDON FRANCE

PLANTE GÉANTE À LA SÈVE BRÛLANTE

COMMENT RECONNAÎTRE LA BERCE DU CAUCASE (HERACLEUM MANTEGAZZIANUM)

La berce du Caucase est une plante herbacée pluriannuelle, au cycle de 2 à 7 ans, qui ne fleurit qu'une seule fois en fin de vie. Plus grande de toutes les Berces, elle peut atteindre jusqu'à 5 mètres de haut.

Fleurs

- Blanches, en grandes ombellilles (50 rayons ou plus).
- Les ombellilles satellites sont plus hautes que l'ombelle principale.

Tige

- Robuste, creuse et cannelée.
- Tachetée de pourpre.
- Jusqu'à 10 cm de diamètre.
- Poils blancs et nuds.

Feuilles

- Grandes et imposantes jusqu'à 1 mètre de diamètre.
- Découpées en 3 à 5 folioles, finement dentelées avec une extrémité pointue.
- Vert foncé et brillantes sur la face supérieure.

STADE PLANTULE **STADE VÉGÉTATIF (2,6-7 ANS)** **FLORATION (JUILLET À SEPTEMBRE)** **FRUCTIFICATION (AOUT À OCTOBRE)**

BERCE COMMUNE NE PAS LA CONFONDRE

Fiche EPI

FREDON FRANCE

MESURES DE PROTECTION POUR LES OPÉRATEURS IMPLIQUÉS DANS LA LUTTE CONTRE LA BERCE DU CAUCASE

La sève de la Berce du Caucase est **phototoxique**. Ainsi, la peau touchée par la sève devient extrêmement sensible au soleil, pouvant provoquer des brûlures allant jusqu'au 3^e degré. Les professionnels impliqués dans la lutte contre la plante doivent porter des équipements de protection individuelle (EPI) protégeant la peau et les yeux.

Combinaison intégrale étanche avec capuche cat 3 type 5/6 jetable

Bottes nitrile norme SS

Gants à longues manches, étanches, réutilisables et lavables à grandes eaux (nitrile).

Visière plexiglass

INDICATIONS POUR L'HABILLAGE :

Porter les EPI avant le début d'intervention. Sous la combinaison, porter des vêtements non absorbants (matériaux synthétiques et imperméables) couvrant toutes les parties du corps.

S'équiper en commençant par

- la combinaison,
- les bottes,
- les gants,
- la cagoule de la combinaison,
- la visière de protection.

La combinaison doit recouvrir le haut des bottes.

Porter une attention particulière aux extrémités des vêtements.

INDICATIONS POUR LE DÉSHABILLAGE :

Avant le déshabillage : nettoyer le matériel contaminé directement sur le site de gestion

- Laver les gants,
- Retirer la visière, la nettoyer,
- Retirer la combinaison en la descendant le long du corps (la faire rouler vers l'extérieur jusqu'en bas des pieds), la jeter dans le sac à déchets (la laver si non jetable),
- Laver les bottes avant de les retirer,
- Laver à nouveau les gants,
- Se laver les mains à l'eau et au savon.

Attention à ne pas se toucher le visage avec les gants et les garder durant le nettoyage du matériel et des vêtements.

MATÉRIELS À PRÉVOIR :

- Un sac de rangement dans le véhicule destiné à recevoir l'ensemble du matériel utilisé.
- Des sacs plastiques pour les matériels non jetables souillés et les équipements jetables.
- Bidon d'eau, savon liquide et papier absorbant.

NE PAS INTERVENIR EN CAS DE PLUIE : LA SÈVE POURRAIT SE MÉLANGER À LA PLUIE

PRÉCAUTIONS, EN CAS DE CONTACT OU DE DOUTE :

- Se doucher et changer de vêtement.
- Porter des vêtements longs pendant au moins 7 jours et ne pas s'exposer au soleil.
- En cas d'apparition de symptômes, consulter un centre antipoison ou un médecin.
- En cas de troubles sévères ou de détresse vitale appeler le 15 ou le 112.

<https://plantes-risque.info/plantes/berce-du-caucase/>



CENTRE DE RESSOURCES SUR LES ESPÈCES À ENJEUX POUR LA SANTÉ HUMAINE